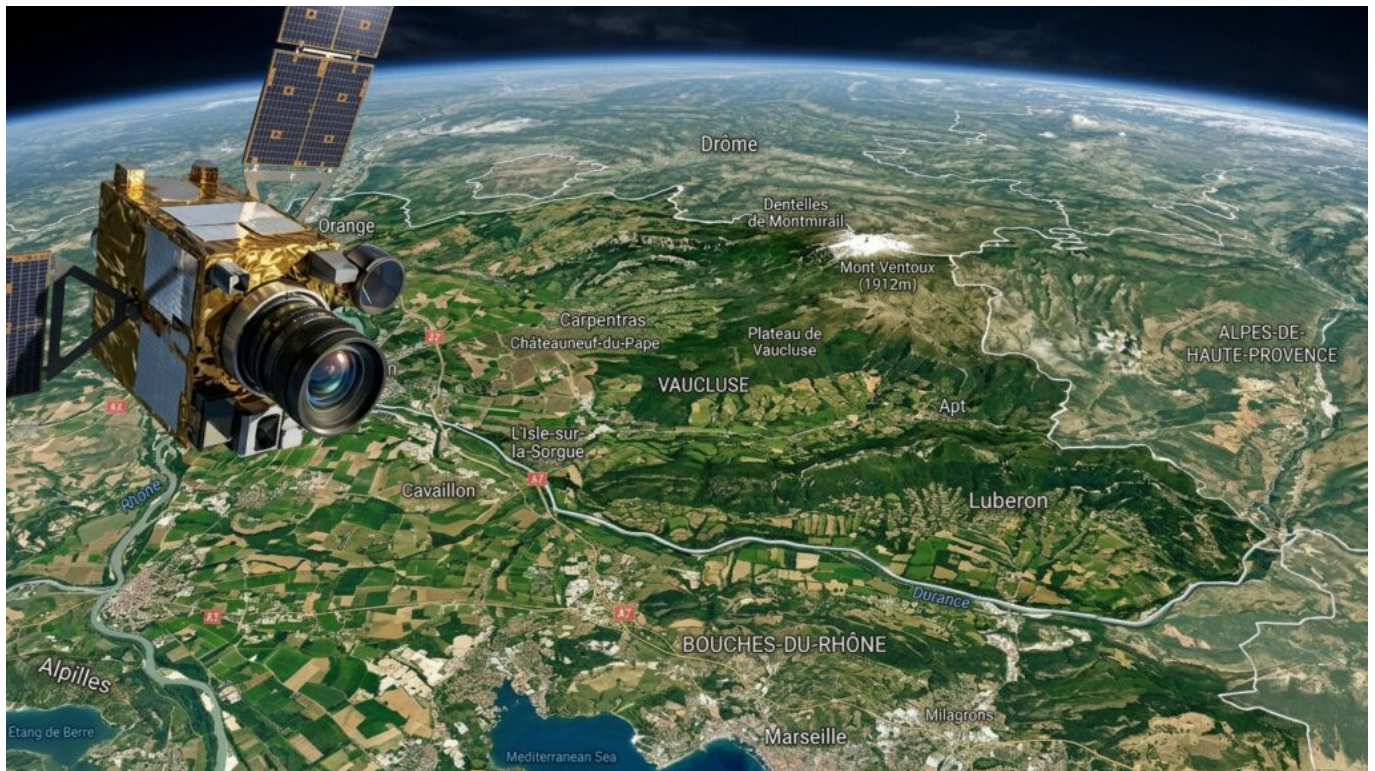


Ecrit par le 8 septembre 2026

Vue aérienne : Quand le Vaucluse devient flou



Si le droit à l'image existe dans certains cas pour les individus, on ne peut pas faire n'importe quoi non plus en matière de vue aérienne et d'image satellite. En effet, en France il existe des Zicad (Zones interdites à la captation aérienne des données). Elles figurent dans une liste fixant les lieux des zones interdites aux prises de vue aérienne. Sur les 561 que compte notre pays plusieurs se situent en Vaucluse.

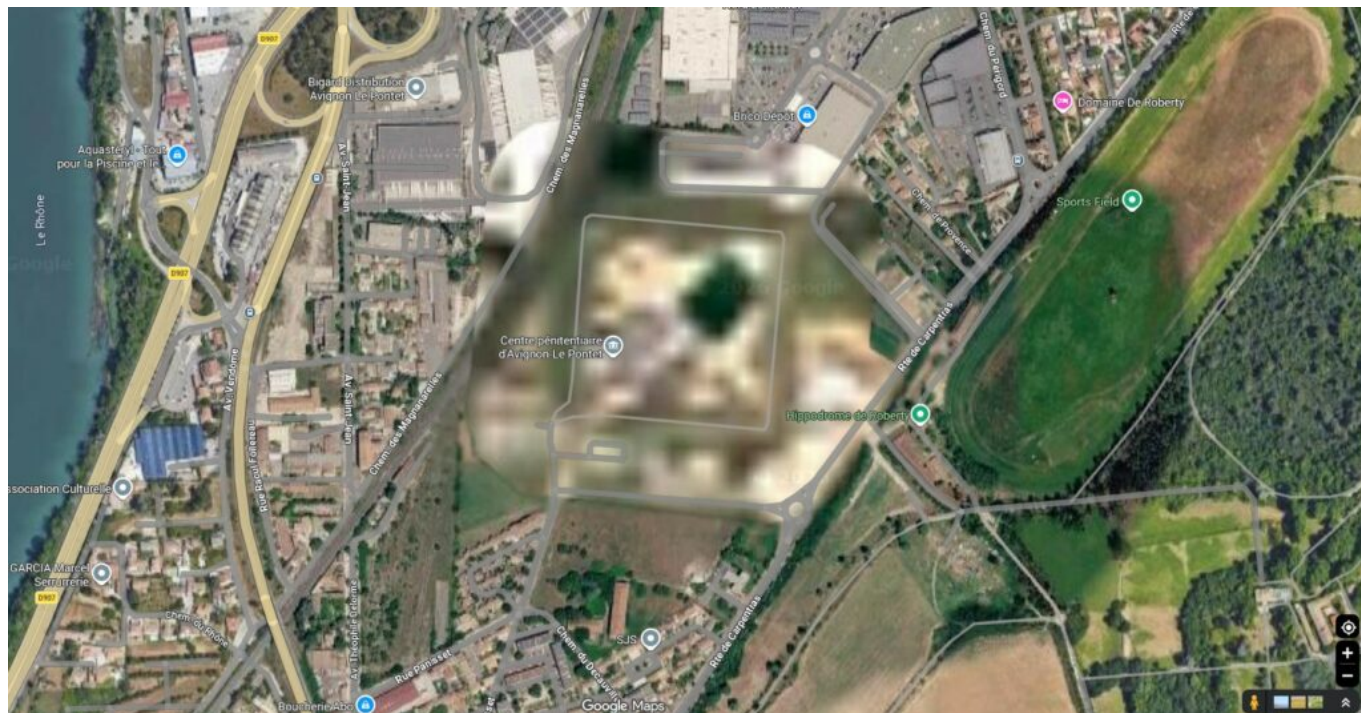
Les utilisateurs de [Google Earth](#), [Google maps](#), [Mappy](#) mais aussi ceux de [Géoportail](#), le site de cartographie l'IGN, ou tout simplement les amateurs de vues aériennes y sont habitués : des zones floutées où l'on ne peut pas voir le détail de ce qui s'y trouve. En France, ces sites sont définis par [un arrêté du 17 novembre 2025](#) fixant la liste des zones interdites à la captation et au traitement des données recueillies depuis un aéronef.

La sécurité avant tout

Ce texte, rédigé en 2017 et amendé 8 fois depuis, dresse la liste des Zones interdites à la captation aérienne des données (Zicad) recensées en France et en Outre-Mer. Ainsi, au total, on dénombre 561

Ecrit par le 8 septembre 2026

Zicad (pour une superficie de l'ordre de 50km²) sur l'ensemble du territoire national.



Sur Google, le centre pénitentiaire du Pontet a été flouté à la demande du ministère de la Justice.
Crédit : Google maps

Ces sites sont principalement floutés pour des raisons sécuritaires. Des secteurs sensibles comme les bases militaires (211 sites), les prisons (234) ou bien encore les centrales nucléaires (36). Selon [nos confrères des Echos](#), des bâtiments officiels (36), des sites industriels (29), des data center (4) et même les imprimeries de la Banque de France complètent cette liste d'images floutées ou largement dégradées. Si l'atoll de Mururoa et le site spatial de Kourou en Guyane constituent les deux Zicad françaises les plus étendues, c'est la base aérienne d'Istres qui dispose du site 'flouté' le plus grand de Métropole.

3 sites liés à la défense, 2 à la Justice

En Vaucluse, on dénombre 5 sites concernées par cette réglementation. Trois le sont à la demande du ministère de la Défense : la base aérienne 115 d'Orange-Caritat, les cantonnements du 2^e Régiment étranger du génie à Saint-Cristol ainsi que le site industriel d'explosifs et d'additifs carburants d'Eurengo à Sorgues.

Côté ministère de la Justice, le centre pénitentiaire du Pontet mais aussi le chantier de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue dont la construction devrait s'achever d'ici la fin de l'année complète ce Vaucluse pixelisé.

Ecrit par le 8 septembre 2026



Sur Mappy, plutôt que le floutage comme sur Google, on a choisi l'option de la pixélisation pour 'dégrader' l'image de la BA 115 à Orange. Crédit : Mappy

Ne pas oublier le nucléaire

A cela, s'ajoute le site nucléaire de Tricastin recensé par l'Etat dans les sites Drômois mais dont une partie se situe en Vaucluse et plus particulièrement sur la commune de Bollène. Le plus grand site industriel nucléaire d'Europe y est référencé par le ministère chargé de l'Energie. Ce dernier a aussi demandé le floutage d'autres installations nucléaires limitrophes au Vaucluse : Marcoule sur la commune de Chusclan, en face de Piolenc, et le centre du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) à Cadarache, à quelques encablures de Mirabeau dans le Luberon.